

## **Avis FO présentés au CHSCTA du 29 mai 2020**

### **Avis n°1 (2S2C)**

Le CHSCTA se prononce pour le retrait du 2S2C. Le Ministre Blanquer entend généraliser ce dispositif, soit disant prévu pour faire face à la crise sanitaire, qui prévoit la mise en place d'activités prises en charge par les municipalités sur le temps scolaire, en lieu et place des cours. Ce dispositif vise à transférer les cours d'EPS, d'arts plastiques et d'éducation musicale dispensés par des professeurs de l'Education Nationale à des intervenants extérieurs. Le CHSCTA ne cautionnera pas ce désengagement de l'Etat, ni la territorialisation de l'Education Nationale.

*Pour : FO-FSU-UNSA*

### **Avis n°2 (distanciel)**

Le CHSCTA demande qu'il ne soit pas donné suite à la proposition de loi de la députée Frédérique Meunier visant à rendre obligatoire l'enseignement numérique distanciel dans les lycées, collèges et écoles élémentaires.

*Pour : FO-FSU-UNSA*